



AMAPiens
au Pays de Brive

Maison des Associations
11 place Jean-Marie Dauzier
Boîte n°51 - 19100 BRIVE
apbrive@gmail.com
Site : <http://amapiens-brive.org>

Feuille de Choux n°30

Octobre 2014

Bonjour,

Bouleversée par le film que je vous propose dans ce numéro : « la mort est dans le pré » (pourtant je suis bien au courant !), je vous renvoie vers plusieurs dossiers sur le sujet des pesticides... Edifiants ! Quelques avancées positives quand même : les cagnottes solidaires, le procès gagné par Kokopelli,...

Rendez-vous chez Philippe Leymat cet automne !

Amapiennement,

Elisabeth

Sommaire

I- AMAPiens au Pays de Brive

- 1) Petit calendrier amapien : réunion bureau, AG
- 2) Infos du bureau
- 3) Des nouvelles de nos AMAP : visite de la ferme des Gariottes (AMAP « Œufs ») ; AMAP « porc »

II- Nouvelles du Limousin – Formation

Initiation à la permaculture

III – Les AMAP plus loin

- 1) En France : les cagnottes se développent
- 2) Les AMAP encore plus loin : au Brésil ?

IV- Infos diverses

thon en boîte ; maladie de Parkinson et pesticides ; alerte des médecins ; Kokopelli contre Baumaux ; « La Mort est dans le pré »

Pour échanger des infos, des idées, des bons plans dans l'esprit AMAP, c'est à dire avec le respect de l'humain et de l'environnement, entre AMAPiens au Pays de Brive (et leurs amis), une liste de discussion existe : EcoTchatBrive@yahoogroupes.fr

Pour s'inscrire envoyez un mail vide à : EcoTchatBrive-subscribe@yahoogroupes.fr

I- AMAPiens au Pays de Brive

1) Petit calendrier amapien

Lundi 13 octobre 2014 : réunion du bureau à 20h
chez François Timbal 4 rue Yves Berger à Brive
Vous êtes tous les bienvenus !

Jeudi 15 janvier 2015 : Assemblée Générale
(sous réserve de la disponibilité d'une salle à cette date).

Notez bien cette date dans votre agenda !
La présence de tous est fortement recommandée

2) Des nouvelles de nos AMAP

AMAP « Porc »

Nouvelle référente : Odile Louis prend le relais de Mathilde Pierre. Un grand merci à Mathilde pour le temps qu'elle a donné à cette AMAP et un grand merci à Odile de prendre la suite !

AMAP « Œufs »

Visite de la ferme des Gariottes avec Philippe Leymat

Au programme : visite de l'élevage de poulets le matin, visite chez les poules l'après midi, ballade sous les noyers et petit tour à la cave pour finir.

S'il y a plusieurs enfants présents, organisation d'un atelier.

Pique-nique sur place (chacun apporte un plat et on met tout en commun).

Plusieurs dates proposées : les dimanches 26 octobre, 2, 9 ou 16 novembre.

Remplir le sondage ici :

<http://doodle.com/fq3747mpw3hs9ym5>

Ou écrire à l'adresse : kv.aragraph@aliceadsl.fr

Karine Vignal référente AMAP « Œufs »

II- Nouvelles du Limousin - Actualités paysannes - Formation

Initiation à la permaculture les 20 et 21 octobre 2014 à Neuville (19160)

Objectif : découvrir les principes de la permaculture pour un public susceptible de l'utiliser dans ses pratiques de vie et professionnelles particulièrement dans la conception d'une exploitation agricole.

Contenu : Claire Uzan, diplômée en permaculture, expliquera l'origine du mouvement, ses fondateurs, son éthique ainsi que ses principes. Elle abordera la notion de "design" en permaculture, utile pour toute personne souhaitant optimiser l'utilisation de l'énergie et augmenter la résilience de son exploitation agricole, ou de tout autre projet. Elle illustrera son propos à travers l'exemple de la

micro ferme expérimentale de la Bourdaisière, en maraîchage sur 1,3ha qui a démarré fin 2013. Des séances de pratique ponctueront ce stage.

Tarifs : 120€ les 2 jours. Agriculteurs et porteurs de projets : gratuit + adhésion Agrobio19 : 30 €, sous réserve de prise en charge VIVEA. Pour VIVEA et tarif étudiant nous contacter.

Repas partagé (chacun apporte quelque chose). Petits déj, café, thé, soupe offerts.

Inscriptions et renseignements auprès d'Amandine

Dewaele : amandine.dewaele@neuf.fr - 06 10 89 15 90 - 05 55 27 56 37

III - Les AMAP plus loin

1) En France

« Le mouvement des AMAP invite à la dissémination positive de "l'esprit AMAP" dans tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire ; il encourage la création d'autres partenariats locaux (artisanat, finance, culture, etc.). » Extrait de la charte des AMAP

C'est dans le secteur de la finance que se « dissémine "l'esprit AMAP" actuellement :

La première rencontre inter-cagnottes solidaires a eu lieu à Paris le 1^{er} septembre 2014

Une dizaine de personnes présentes, représentant, pour la plupart, une cagnotte existante ou en projet.

8 cagnottes connues fonctionnent actuellement et 3 sont en projet, à notre connaissance.

Après un tour de table pour présenter les premières expérimentations, quelques questions techniques et juridiques sont soulevées, en particulier sur les dons et prêts, sur l'échange d'argent d'une association à l'autre (d'une cagnotte à l'autre, d'une AMAP à une cagnotte,...) et le conflit fiscal possible. Des réponses sont apportées de suite par les uns et les autres, d'autres demanderont de consulter les avocats ou juristes du MIRAMAP.

Objectifs des cagnottes présentes : aider l'installation de porteurs de projets agricoles (ce qui, parallèlement, entraîne une dynamique pour créer une AMAP) ; prêt pour achat de matériels, prêt pour besoin en trésorerie.

Certaines ont choisi d'accompagner exclusivement des projets agricoles, d'autres d'accompagner aussi des projets non agricoles, mais en restant dans le champ de l'ESS.



58 rue Raulin - 69007 LYON

www.miramap.org - 06 18 99 77 80

Constat : le premier besoin des paysans que peut combler une cagnotte est souvent pour problème de trésorerie. La cagnotte peut aussi pallier au manque des banques pour les petits prêts ou servir de levier bancaire en faisant l'apport initial pour un prêt.

Il y a aussi des complémentarités à étudier entre les cagnottes et des structures comme Terre de Liens et la Nef par exemple.

La deuxième partie de la réunion avait pour objectif de réfléchir ensemble à l'idée de créer une inter-cagnotte pour partager les questionnements, mutualiser des outils, l'essaimage,... et notamment de créer un fonds de garantie inter-cagnottes. A suivre dans la prochaine Feuille de Choux...

Plus d'infos ici : <http://miramap.org/Les-cagnottes-solidaires.html>

Elisabeth Carbone, secrétaire générale du MIRAMAP

2) Des AMAP encore plus loin

Des AMAP au Brésil ?

Une présentation sur les AMAP a été donnée à l'université de Brasilia par Philipp de Fribourg, Allemagne, et Cathy, venue de France, à la mi-juillet. Plus de 50 personnes ont participé pour échanger sur le modèle des AMAP/ASC. Dans l'audience, 7 producteurs, des représentants de différentes associations, des employés du gouvernement et des universitaires.

A ce jour, le concept d'ASC semble relativement inconnu au Brésil : au cours d'une présence de plusieurs semaines dans ce pays, nous n'avons identifié qu'une dizaine d'AMAP/CSA (voir : http://aao.org.br/aao/artigos-e-noticias.php?id=98&p=12&search=&cat_id=&tags).

Toutefois, si l'on se fie aux impressions glanées durant notre événement et sur les discussions très vives tenues à propos du concept, cela pourrait bientôt changer. Certains participants à la réunion paraissaient en effet grandement motivés et nourrissent l'espoir que, bientôt, un nouveau CSA voit le jour dans la capitale fédérale.

Philipp Weckenbrock

Extrait de la lettre d'Urgenci (Réseau international des initiatives d'agriculture soutenue par la communauté) :

<http://www.urgenci.net/fr/content/teikei-41-septembre-2014>

IV- Infos diverses

Quel thon en boîte acheter ?

Greenpeace a interrogé les 10 premières marques du marché français de thon en boîte sur leurs performances environnementales : choix de l'espèce, techniques de pêche, traçabilité... tout a été passé au crible. Un marché visiblement peu performant puisque seuls deux bons élèves se distinguent :

Lire l'article entier : <http://oceans.greenpeace.fr/que-cache-votre-boite-de-thon>

Phare d'Eckmühl et Système U. Ces marques s'approvisionnent en majorité ou en totalité grâce à une méthode de pêche sélective, la canne ou la ligne de traîne, et utilisent des thons provenant de stocks qui sont en bon état, comme le thon listao.

Pour les autres, on repassera....

Le lien entre la maladie de Parkinson et les pesticides officiellement reconnu



C'est un pas de plus vers la reconnaissance des maladies professionnelles des agriculteurs. En mai, est entré en vigueur un décret qui reconnaît la maladie de Parkinson comme maladie professionnelle et établit explicitement un lien de causalité entre cette pathologie – seconde maladie neurodégénérative en France après Alzheimer – et l'usage des pesticides.

Un pas de plus car, dans ce domaine où régnait jusqu'ici la loi du silence, la prise de conscience des effets des produits phytosanitaires sur la santé des agriculteurs commence seulement à émerger.

Voir l'article entier : http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/05/09/le-lien-entre-la-maladie-de-parkinson-et-les-pesticides-officiellement-reconnu_1698543_3244.html

Pesticides : l'alerte des médecins

L'association Alerte des Médecins sur les Pesticides (AMLP) demande instamment :

- que soient publiés tous les composants des pesticides : en effet, plusieurs études montrent que la toxicité de la formule complète peut être plus élevée que celle de la seule substance active ;
- que les études toxicologiques sur le long terme chez l'animal soient faites avec la préparation commerciale intégrale ;
- que l'Industrie fournisse les données brutes des études effectuées ;

- que soit prise en compte le caractère perturbateur endocrinien de la substance, de ses effets CMR mais aussi des effets de ses métabolites ;
- de prendre en compte la persistance de l'imidaclopride dans les sols et les eaux pour s'opposer à son utilisation hivernale ;
- le retrait du marché de l'ensemble des substances CMR2 (produit ayant une toxicité avérée) ;
- la protection de certains établissements.

Plus d'infos sur : www.alerte-medecins-pesticides.fr

Procès Kokopelli contre Graines Baumaux

Après presque 10 ans de procédure, la Cour d'Appel de Nancy donne enfin raison à Kokopelli !

Dans le litige particulier nous opposant à la société Graines Baumaux, la décision de la Cour d'Appel de Nancy signifie que s'il est vrai que Kokopelli commet des actes illicites par la vente de variétés non inscrites au Catalogue officiel, ces agissements ne sont pas générateurs de responsabilité vis-à-vis de la société

Graines Baumaux et « n'ont pas pour effet de fausser le jeu de la concurrence ». Ces considérations nous mettent hors de danger vis-à-vis de Graines Baumaux et de l'industrie semencière, et c'est l'essentiel.

Victoire inespérée de Kokopelli, qui maintient le cap de la biodiversité, contre vents et marées...!

L'équipe de Kokopelli



Travailler dans les champs tue : « La Mort est dans le pré » réalisé par Eric Guéret

Film percutant dont personne ne sortira indemne. Mais surtout un film qui dévoile un problème de santé publique autrement plus grave que le pourcentage de cheval roumain dans les lasagnes au bœuf. Un problème de santé publique probablement équivalent à celui de l'amiante. Ce drame, c'est celui vécu par les agriculteurs ou proches d'agriculteurs qui ont été au contact quotidien des pesticides, et qui contractent cancers, maladies neurologiques et autres pathologies susceptibles d'être fatales.

Le réalisateur est allé à la rencontre de ces gens qui, dans la peine ou la maladie, se battent pour la justice et pour une agriculture plus respectueuse des hommes et de la terre. Chacun témoigne à la fois du manque total d'information

des fournisseurs de produits, qui s'abstiennent bien d'alerter sur leur dangerosité, de l'inconscience durable des agriculteurs. Malgré le tragique de la situation, ce film reste plein d'espoir dans la lutte.

Voir le film : <https://www.youtube.com/watch?v=mAHf2Y5t7Ck>

Pour proposer des textes, des annonces à la publication écrire à : apbrive@gmail.com
(limite de réception des annonces le 20 du mois)

MERCI à tous ceux qui ont participé à la conception de ce numéro.